

## CHAMBRE DES COMMUNES

LE MINISTRE DU COMMERCE—PROGRAMME  
QUIZ À LA RADIO

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Carl O. Nickle (Calgary-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. J'ai appris par les journaux que le ministre a été ennuyé à juste titre par un flot d'appels anonymes...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député ne sera pas étonné que je le traite comme les autres. Il doit poser sa question et non pas lire un énoncé.

**M. Nickle:** Voici ma question. Les ennuis causés au ministre ne prendraient-ils pas fin rapidement si certains auditeurs de l'émission en cause envoyaient comme réponse "La carrière de C. D. Howe"?

**M. l'Orateur:** Il va sans dire qu'on ne prendra pas avis de cette question. Y a-t-il d'autres questions?

## GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU  
CHANGEMENT DE L'INSIGNE OFFICIEL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Rodney Adamson (York-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. A-t-on changé récemment l'insigne officiel de la Gendarmerie royale? Dans le cas de l'affirmative, en quoi consiste ce changement?

## LOI SUR LES TRAITEMENTS

MODIFICATION VISANT À ACCROÎTRE LES  
TRAITEMENTS DES MINISTRES

**Le très hon. C. D. Howe (premier ministre suppléant)** propose la 3<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 172, modifiant la loi sur les traitements.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**M. Knowles:** Sur division.

(La motion est adoptée; le bill est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

## SUBSIDES

CHÔMAGE—MOTION VISANT À L'EXAMEN DE LA  
QUESTION PAR LE COMITÉ DES RELATIONS  
INDUSTRIELLES

La Chambre reprend l'étude, suspendue le lundi 22 février, de la motion de l'honorable M. Abbott, invitant la Chambre à se former en comité des subsides, de l'amendement de M. Green et du sous-amendement de M. Gillis.

**M. Colin Cameron (Nanaïmo):** Avant l'ajournement hier soir, j'étais remonté dans le passé du Canada et de la Chambre des communes pour dresser un exposé du problème du chômage; j'en étais rendu aux années 1930 et 1931. Je me propose aujourd'hui de me rapprocher davantage de l'époque actuelle.

**M. l'Orateur:** Le député de Nanaïmo aurait-il l'obligeance de reprendre son siège pour quelques instants afin que les honorables députés qui veulent converser avec leurs collègues puissent quitter la Chambre et aller s'entretenir dans les couloirs qu'on met à leur disposition à cette fin.

**M. Cameron (Nanaïmo):** Cet après-midi, je me propose de me rapprocher davantage de l'époque actuelle dans mon exposé sur le chômage et de revenir sur les délibérations qui ont eu lieu à la Chambre à ce propos durant l'année 1935. A cette époque, nos représentants ici ont débattu le problème du chômage; le chef de l'opposition, M. William Lyon Mackenzie King, avait alors parlé de la situation existant au Canada après cinq années de régime conservateur. Il nous a dit dans le discours en question (voir page 58 du hansard de 1935 qu'au moment où il parlait plus d'un million de personnes au pays recevaient des secours directs. Il a ajouté que le nombre total était moins élevé que deux ans plus tôt, alors qu'il y avait 1,240,000 sans-travail, mais qu'il restait encore plus d'un million de sans-travail qui recevaient l'allocation de chômage, versée à même les revenus fédéraux, provinciaux, municipaux et autres.

Je rappelle à la Chambre que cette déclaration a été formulée à la Chambre après cinq ans d'administration conservatrice, cinq ans après l'arrivée au pouvoir d'un parti qui avait été élu parce qu'il avait promis de remédier au chômage. Avant que les libéraux deviennent trop contents d'eux-mêmes, passons à 1936, année où ils ont repris le pouvoir. Je me permets maintenant de citer des extraits d'un discours prononcé par mon ami M. C. G. MacNeil, alors député de Vancouver-Nord. Il a dit à cette époque que durant le mois de décembre précédent, 1,206,429 personnes touchaient une allocation quelconque à titre d'assistance. En février 1935, le chiffre était de 1,054,821, et, en février 1934, de 1,154,822. Il a dit à ce moment-là que le chiffre comprenait 400,000 personnes absolument sans travail.

Voici le point sur lequel je veux insister. Je ne veux pas lancer la pierre aux gouvernements passés. Je comprends que ceux qui dirigeaient alors le pays faisaient face à un problème sans précédent dans le monde entier